

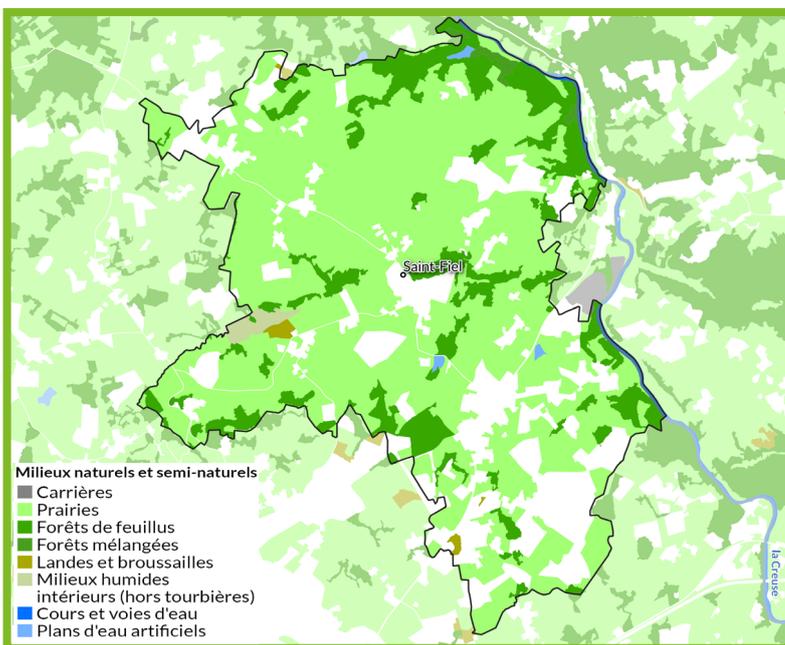


Commune de Saint-Fiel

Département

23

Carte d'identité de la collectivité



© ARB N-A

Superficie du territoire : 16,65 km²

Nombre d'habitants : 1 037

Communauté d'agglomération du **Grand Guéret**

Espaces protégés :

- 1 Cours d'eau classé pour protéger la continuité écologique : la Creuse (sur 2,86 km)
- 1 ZNIEFF de type 1: Marais du Chancelier
- 1 Contrat Territorial des Milieux Aquatiques : Gartempe - Creuse

Politique « biodiversité » du territoire

Saint-Fiel est une commune dotée d'un tissu associatif et économique dense, dynamique, s'appuyant sur des équipements et services en constante évolution. Bénéficiant d'un seuil démographique positif, elle cherche à offrir un cadre de vie agréable et en lien avec les enjeux environnementaux actuels.

La municipalité souhaite mettre en cohérence ses projets d'aménagement par l'intégration de la biodiversité et l'adaptation au changement climatique.

La démarche est initiée par la construction d'un éco-quartier de quatorze lots, afin de densifier le bourg tout en limitant l'artificialisation des sols et en protégeant les habitats et les ressources pour la biodiversité. Le bassin d'orage de l'éco-quartier est envisagé en futur écosystème mare, lui-même intégré dans une Aire Terrestre Educative.

La réflexion s'élargit ensuite pour donner une identité végétale au bourg, dans le cadre d'un appel à projet Nature et Transitions Nouvelle Aquitaine, en partenariat avec le CAUE et le CPIE des Pays Creusois.

Il a également été décidé d'éteindre l'éclairage public de 23h00 à 07h00 sur l'ensemble de la commune, préservant ainsi au maximum la Trame Noire.

En parallèle, s'engage une gestion du Marais du Chancelier (ZNIEFF Continentale de type 1), par le CEN Limousin.

Enfin, un dispositif participatif est mis en place pour élaborer un plan d'actions en faveur des pollinisateurs sauvages : « Polliniz'acteurs », 17 fiches actions ont été réfléchies en co-construction avec le CPIE des Pays Creusois et différents partenaires du territoire.



ZNIEFF

© Dji094 : Frédérick YVONNE, CEN Nouvelle-Aquitaine



Frontage

© Saint-Fiel

Plan d'actions

La commune de Saint-Fiel a été reconnue pour les actions suivantes :

→ Entretien des mares pour favoriser l'accueil de la biodiversité

Objectifs : favoriser le développement d'amphibiens, d'insectes aquatiques et d'une flore dédiée au milieu ; étendre le périmètre biotique vers le bourg ; réhabiliter deux mares communales.

→ Végétaliser les espaces publics pour favoriser la biodiversité

Objectifs : donner une identité végétale au bourg ; améliorer le cadre de vie des habitants ; apporter de la nourriture et des habitats potentiels pour les insectes, l'avifaune, les mammifères, reptiles et amphibiens ; faciliter les échanges de matières avec le sol ; communiquer pour informer les habitants sur la démarche.

→ Sensibilisation, formation, communication visant à passer à l'action

Objectifs : organiser un rallye photographique des aménagements les plus favorables aux pollinisateurs sauvages ; créer un parcours pédagogique sur les pollinisateurs sauvages, la biodiversité, le patrimoine et les actions menées par la commune ; organiser un évènement de printemps «Fête de la Nature» ; créer une zone pédagogique sur l'accueil des pollinisateurs sauvages et de la biodiversité au jardin, au sein de l'espace de l'Aire Terrestre Educative ; mettre en valeur pour les habitants, une gestion des espaces communaux favorable aux pollinisateurs sauvages et la biodiversité.



Entrée de bourg

© Saint-Fiel



Cimetière

© Saint-Fiel

Contact TEN



Francis PARRAIN

Délégué à l'environnement

Commune de Saint-Fiel

francisparrain23@gmail.com / contact@saintfiel.fr

Une action réalisée par l'ARB NA dans le cadre de la Stratégie régionale pour la biodiversité, avec le soutien financier de :

